



Domloup, le 24 mai 2010

Objet : Assemblée générale 2010

Bonjour,

L'Échiquier Domloupéen vous invite à sa prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le vendredi 11 juin 2010 à 20h30 au local du club.

Le C.A. vous présentera le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année à venir :

- Présentation et discussion du bilan 2009-2010
- Présentation et enrichissement du projet 2010-2011
- Renouvellement du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale est ouverte à tous, membres ou non du club. La présence de tous les membres du club est indispensable pour préparer l'année prochaine, car nous discuterons notamment des jours et des horaires des cours ; cette Assemblée Générale durera une heure et demie, nous comptons sur vous.

Sincères salutations échiquéennes.

Pour l'Échiquier Domloupéen,
Pascal AUBRY

Extrait des statuts adoptés le 23 mars 2007 (article 10) :

*Les grandes orientations sont fixées par l'Assemblée Générale.
L'association est administrée par un Conseil d'Administration, élu à bulletin secret par l'Assemblée Générale pour un an renouvelable. Le Conseil d'Administration se réunit dès que nécessaire, sur convocation écrite ou électronique du Président, au moins deux fois par an.
L'association est gérée au jour le jour par le Bureau, composé d'au moins trois membres du Conseil d'Administration : Président, Secrétaire, Trésorier. Les membres du Bureau sont élus par les membres du Conseil d'Administration, lors de la première réunion suivant son renouvellement. Les membres du Bureau sont élus à bulletin secret. **Sont éligibles tous les membres quelque soit leur âge sauf pour les fonctions de Trésorier et Président, réservées à des majeurs. Toutes ces fonctions sont gratuites.***



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs35.fr> – domloup@echecs35.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP

